

Règlement Open Rapide Jeunes de Échecs en Têt Homologué FIDE

Article 1 :

L'association « Échecs en Têt » organise, durant son 12^e festival du jeu d'échecs à Ille sur Têt (66), un tournoi défini comme suit : Open rapide en 9 rondes au système suisse Le jeudi 9 mai 2024 de 8h30 à 17h Lieu des rencontres : Salle la Catalane, rue Pablo Casals, 66130 - Ille-sur-Têt. Ce tournoi est réservé aux jeunes joueurs : catégories U8, U10 et U12. La licence B est obligatoire. Une licence B peut être prise sur place au nom du club organisateur pour 3€ pour un joueur jeune.

Article 2 : Règles et Appariements Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur et spécifiques à la cadence Rapide. L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation. En particulier, les points suivants seront à respecter par chaque participant : - un coup illégal achevé entraîne le rajout de 1 minutes pour l'adversaire si celui-ci est réclamé correctement - un second coup illégal achevé fait perdre la partie - l'arbitre annonce la chute du drapeau s'il la constate Appariements informatiques homologués par la F.F.E. au système Suisse à l'aide du logiciel PAPI 3.3.7. Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs présents qui auront acquitté leurs droits d'inscription avant l'heure limite. Les joueurs retardataires seront appariés lors de la ronde suivante.

Article 3 : Cadence et horaires

Ouverture de la salle à 8 h30. La cadence est de 12'+3". Clôture impérative des inscriptions et des vérifications 15 minutes avant la première ronde. La ronde 1 commencera à 10h00 le jeudi. Les horaires des autres rondes seront communiqués au fur et à mesure de l'avancement de l'open. Il devrait y avoir 4 parties le matin et 5 parties l'après midi ! Remise des prix et cérémonie de clôture dès la fin des parties : vers 17h00.

Article 4 :

Droits d'inscription Jeune licencié : 7,00 €. Jeune non licencié : 10,00 €, (dont 3 € pour la licence FFE pris par le club organisateur) La liste complète des prix sera affichée dès la ronde 3 du tournoi. Prix sous forme de bons d'achats auprès de partenaires échiquéens. Ce tournoi fait partie du circuit du Roussillon 2024- lui-même doté de 2200€ de prix. Consulter : <https://www.cdje66.org/circuit-du-roussillon-2024/>. Pas de répartition au système Hort. Les prix ne sont pas cumulables.

Article 5 :

Départage des ex aequo : 1° le cumulatif 2° le Buchholz 3° la performance

Article 6 :

Forfait Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier plus de 5 minutes après le lancement de la ronde est forfait pour la ronde en cours. Tout joueur souhaitant déclarer forfait pour une ou plusieurs rondes, et désirant poursuivre le tournoi, doit en informer l'arbitre avant que le calcul des appariements des dites rondes n'ait été effectué. Un forfait non annoncé entraîne l'exclusion immédiate du tournoi. Les abandons non justifiés sont signalés auprès du chargé des titres après demande d'explication par courrier au joueur ayant abandonné sans en avertir l'arbitre. Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie. Les analyses, jeux libres et blitz sont interdits dans le périmètre de jeu. Un espace est prévu à cet effet à proximité de la buvette : une table avec quelques jeux sans pendules. L'ensemble des mesures sanitaires en vigueur à la date de la compétition seront appliquées. Les joueurs doivent participer au tournoi dans une tenue correcte.

Article 7 : Arbitre principal : Patrice CAPITANIO, AFE1, licence Z07239

Arbitre assistant Teddy Leyer LIC: B54183

Article 8 : L'inscription au tournoi sous-entend la totale acceptation du présent règlement